



Bulletin d'information du Groupe Indépendant Libéral et Démocratique

We stand with **UKRAINE**
#SlavaUkraini

CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX – CONSEIL DE L'EUROPE

DÉCEMBRE 2023

AVANT-PROPOS PAR STEWART DICKSON

DANS CE NUMÉRO

Stewart Dickson, Président du GILD

AVANT-PROPOS PAR
STEWART DICKSON

Je suis honoré d'avoir été élu pour assumer le rôle de chef du groupe GILD à la suite de l'élection de Marc Cools à la présidence du Congrès. J'ai l'intention de m'appuyer sur l'excellent travail accompli par Marc et de développer notre groupe ainsi que son influence au sein du Congrès.

ÉLECTIONS 2023 AU
CONGRÈS

MARC COOLS ÉLU
PRÉSIDENT DU
CONGRÈS

Je saisis cette occasion pour féliciter Marc Cools, qui avait dirigé notre GILD ces neuf dernières années, pour son élection à la présidence du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

MON RÔLE EN TANT
QUE VICE-
PRÉSIDENTE DE LA
CHAMBRE DES
RÉGIONS

Je suis convaincu que Marc accomplira un travail remarquable en tant que président du Congrès, ayant défini des objectifs clairs pour son mandat. Il nous guidera avec certitude et détermination, défendant non seulement les valeurs du Congrès, mais aussi celles de ses collègues libéraux-démocrates.

UNE JEUNE
DÉMOCRATIE À
PROTÉGER

En tant que chef du groupe GILD, je siégerai au Bureau du Congrès, où je soutiendrai Marc et collaborerai avec les autres leaders politiques et membres du Bureau pour étendre le travail du Congrès face aux défis d'un monde incertain. Nous défendrons les valeurs qui nous unissent : les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.

LA PRESSE LOCALE
AU COEUR DE LA
DÉMOCRATIE

Je veillerai également à ce que la voix du Congrès soit entendue au sein de la vaste famille des institutions du Conseil de l'Europe, garantissant ainsi que nous disposions des ressources nécessaires pour accomplir notre mission.

LA LUTTE CONTRE LE
CHANGEMENT
CLIMATIQUE

Je me réjouis à l'idée de travailler avec vous au cours des prochains mois. N'hésitez pas à me contacter ou à partager vos réflexions, à vous impliquer dans les activités du Congrès, à vous porter volontaire pour ses missions et à encourager d'autres personnes partageant nos valeurs à rejoindre notre groupe.

Lors de sa réunion le 23 octobre, le groupe GILD a élu Stewart Dickson comme nouveau président du groupe. Stewart Dickson, membre du Parti de l'Alliance, représente l'Assemblée d'Irlande du Nord. Stewart est un membre de longue date du Congrès qui a notamment été très actif dans l'observation des élections. Il a été le porte-parole thématique du Congrès sur les élections locales et préside actuellement le Conseil des élections démocratiques de la Commission de Venise.

Email: stewart.dickson@mla.niassembly.gov.uk
Visit: www.stewartdicksonmla.net
Phone: 028 9335 0286
Call into: 8 West Street, Carrickfergus, BT38 7AR

Alliance Stewart Dickson MLA

Au nom du groupe GILD, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !



*L'année 2023 a été riche en événements pour notre groupe. L'ILDG a salué les conclusions du Sommet de Reykjavik, qui proposait une vision pour l'organisation en des temps très difficiles, ainsi que la décision ultérieure du Comité des Ministres d'augmenter le budget du Congrès. L'ILDG a mené avec succès une campagne pour l'élection du nouveau président du Congrès, et nous nous réjouissons de travailler avec Marc Cools. Stewart Dickson a été élu nouveau leader du groupe ILDG. Les membres de l'ILDG se sont activement impliqués dans les travaux du Congrès, avec quatre rapports adoptés au Congrès et quatre en chambre. En 2024, l'ILDG se réunira le **25 mars** (en préparation de la 46e session) et le **14 octobre** (en préparation de la 47e session).*

ELECTIONS AU CONGRÈS 2023

MARC COOLS ÉLU NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONGRÈS



À sa 45e session plénière le 24 octobre 2023, le Congrès a élu Marc Cools comme nouveau président pour un mandat de deux ans et demi. Marc Cools représente le Conseil communal d'Uccle (Belgique) et est le Vice-Président Honoraire du Parlement de Bruxelles. Membre du Congrès

depuis décembre 2005, Marc Cools a été le leader du groupe GILD de 2014 à 2023.

« Le Congrès est un lieu unique qui réunit des élus locaux et régionaux de 46 pays européens. Il n'y a pas au sein de notre assemblée de majorité ou d'opposition.

Nous travaillons tous ensemble, en consensus, pour promouvoir partout en Europe la démocratie locale et régionale », a déclaré Marc Cools dans son discours inaugural.

Avant son élection, Marc Cools a exposé ses priorités en tant que président du Congrès, visant à redynamiser l'institution et à la positionner au cœur des décisions du Conseil de l'Europe concernant la démocratie locale.

Au nom du groupe GILD, le nouveau président du groupe Stewart Dickson a félicité Marc Cools pour son élection, en exprimant sa confiance que, ayant fixé des objectifs très clairs et ambitieux, Marc Cools sera un président exceptionnel du Congrès.

Nous rappelons que le précédent représentant du GILD à ce poste, Keith Whitmore (Royaume-Uni), a présidé le Congrès de 2010 à 2012.

MEMBRES ÉLUS À D'AUTRES POSITIONS IMPORTANTES

CHAMBRE DES POUVOIRS LOCAUX



Vice-Présidente

**Martine
DIESCHBURG-
NICKELS**
(L, Luxembourg)

CHAMBRE DES RÉGIONS



Vice-Présidente

Randi MONDORF
(R, Danemark)

Martine Dieschburg-Nickels et Randi Mondorf siégeront ensemble au bureau du Congrès aux côtés de Stewart Dickson et de Marc Cools.

COMMISSIONS: SUIVI

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

GOVERNANCE



Viorel FURDUI, 2e Vice-Président (Straseni, République de Moldova)



Benoît PILET, 3e Vice-Président (Angers, France)



Jimmy MOLONEY, 4e vice-président (Kerry County, Irlande)

MON RÔLE EN TANT QUE VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES RÉGIONS : ENGAGEMENTS ET PERSPECTIVES

Randi Mondorf, Conseil régional, Région Capitale Danemark



Lors de la dernière session du Congrès en octobre, j'ai été élue vice-présidente de la Chambre des régions. Je suis profondément honorée par cette nouvelle position et reconnaissante pour la confiance qui m'a été accordée, tout en restant humble et curieuse de découvrir comment relever les défis auxquels le Congrès est confronté.

Comme indiqué dans ma lettre de candidature, la vision et la mission même du Conseil de l'Europe me tiennent particulièrement à cœur, en harmonie avec mes valeurs

personnelles. Contribuer à la construction de la démocratie locale en faisant la différence sur des questions importantes pour les citoyens a été l'un de mes engagements tout au long de ma jeunesse et de ma vie adulte.

Dans mon rôle de Vice-Président de la Chambre des Régions, deux questions spécifiques sont au cœur de mes préoccupations, que je souhaite aborder au cours de mon mandat au sein du Bureau.

Au cours de mes nombreuses missions en Europe, j'ai fait connaissance et ai pu tisser des liens d'amitié avec de nombreux ressortissants de différents États membres du Conseil de l'Europe. J'ai noué avec eux des relations politiques transfrontalières. Je sais que beaucoup d'autres hommes politiques liés au Conseil de l'Europe ont fait de même. Je pense que ces liens, ces relations et regards croisés sur les défis européens et politiques sont quelque chose que nous devrions développer davantage et sur lequel nous devrions nous appuyer. Ces relations sont très précieuses, et la dynamique des discussions sur des sujets tels que « Comment gérez-

vous les écoles ou les soins aux personnes âgées dans votre pays ? » peut être très bénéfique pour le développement de la démocratie locale ou régionale dans nos pays respectifs. Je suis vraiment convaincu que nous pourrions bénéficier beaucoup plus les uns des autres. En particulier, nous pourrions soutenir davantage les démocraties et les hommes politiques débutants. Ainsi, établir un cadre pour une interaction plus professionnelle dans un contexte politique serait l'une de mes ambitions.

La tâche très importante est de promouvoir et de renforcer l'image du Conseil de l'Europe dans nos États membres respectifs. Il est vraiment essentiel que nous réussissions à obtenir un soutien financier plus important de la part de nos États membres, soutien qui serait à la hauteur de la notoriété du Conseil de l'Europe. D'une certaine manière, j'ai l'impression que le Conseil a perdu en reconnaissance et en réputation au profit du Parlement européen. J'aimerais contribuer à changer cela

UNE JEUNE DÉMOCRATIE À PROTÉGER. NOUS AVONS DU TRAVAIL À FAIRE !

RANDI MONDORF: MON RAPPORT PERSONNEL SUR LA MISSION À CHISINAU

Lors de l'atterrissage à l'aéroport de Chisinau, vous réalisez rapidement que ce pays figure parmi les plus pauvres d'Europe. Il n'y a pas de portes, seulement une aire de stationnement, et un seul bâtiment moderne vous accueille.

Le premier week-end de novembre, j'ai participé à l'observation des élections locales en République de Moldova. Au cours des séances d'information, il est devenu rapidement évident que ce petit pays, courageux mais pauvre, subit une forte pression de la part de la Russie, sans parler des difficultés liées aux problèmes sociaux et de santé découlant de sa situation économique.

Cependant, les séances d'information m'ont également impressionné par les jeunes professionnels ambitieux qui ont la détermination de développer leur pays tant sur le plan du bien-être que de la démocratie.

Nous avons du travail à faire si nous voulons garantir la démocratie en République de Moldova et empêcher l'influence et l'infiltration de la Russie et des oligarques dans les institutions politiques moldaves. Le Conseil de l'Europe est très actif et présent en Moldavie depuis quelques années, et je ne peux que souligner l'importance de protéger ce petit pays courageux qui borde l'Ukraine.

J'encourage tout le monde à lire attentivement notre rapport une fois qu'il sera prêt, car il illustre vraiment le développement démocratique et les menaces et défis auxquels la démocratie est confrontée aux frontières orientales de l'Europe.

JOURNALISTS MATTER : LA PRESSE LOCALE AU CŒUR DE LA DÉMOCRATIE

Mélanie Lepoutier, maire de Sommervieu, Vice-Présidente du Conseil départemental de Calvados



« Journalists matter » : tel fut le titre de la conférence organisée par la Présidence lettone du Conseil de l'Europe à Riga le 2 octobre. Réunissant de nombreuses fédérations de journalistes, centres de médias européens, experts, chercheurs et rapporteurs sur le sujet des médias au Conseil de l'Europe, cette conférence fut aussi l'occasion de lancer la campagne du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes. Cette nouvelle campagne quinquennale est un engagement fort du Conseil de l'Europe en matière de liberté de la presse, élément fondamental de l'Etat de droit.

Au-delà des publications du Conseil de l'Europe, la campagne s'appuie essentiellement sur la plateforme pour la sécurité des journalistes dont le fonctionnement est notamment assuré par la Fédération Européenne des Journalistes.

En tant que co-rapporteuse du rapport sur le médias locaux et régionaux et la démocratie locale, j'ai eu l'honneur de représenter le Congrès au cours de cette conférence. Ainsi, ce fut l'occasion de porter la voix des gouvernements locaux et de mettre en lumière l'indispensable présence des médias locaux dans les démocraties locales. Au cours des débats abordant les fake news,

l'intelligence artificielle ou encore les déserts médiatiques, il fut primordial de montrer combien l'échelon local est également essentiel dans le maillage médiatique et combien l'absence de presse ou de liberté de la presse conduit à une inexorable polarisation des opinions.

De même, j'ai pu rappeler la nécessité de prendre en compte cet échelon local dans la collecte des données ou dans la recherche sur ce sujet. Le nombre croissant de signalements émanant de la presse locale sur la plateforme pour la sécurité des journalistes montre bien l'intérêt que nous devons tous y apporter.

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT : UNE RESPONSABILITÉ NATIONALE, RÉGIONALE ET LOCALE

Martine Dieschburg-Nickels, Strassen

Les réunions, les échanges et les discussions entre responsables politiques locaux et régionaux au sein du Congrès du Conseil de l'Europe sont une source importante d'informations, de résolutions et de « best practices » à mettre en œuvre pour relever les nombreux défis auxquels notre société doit faire face. C'est cette dynamique qui motive mon engagement au Congrès ainsi que l'opportunité de travailler avec des gens qui partagent les valeurs qui sont les miennes.

Dans cet esprit, mon article traite d'un des grands sujets d'aujourd'hui : la protection de l'environnement et des ressources naturelles, qui est fondamentale pour garantir notre avenir et la qualité de vie des générations futures. Il est donc impératif de prendre des initiatives qui s'inscrivent dans la durabilité afin de combattre le dérèglement climatique.

J'aimerais donner au lecteur un bref aperçu de quelques mesures

importantes et efficaces mises en œuvre au Luxembourg, des mesures, qui s'inscrivent pour certaines d'entre elles, dans une sorte de partenariat entre les municipalités et l'Etat. Ma municipalité « Strassen » a signé le Pacte Climat, L'Alliance pour le Climat et le Pacte Nature.

Le Pacte Climat 2.0

La commune doit se fixer des objectifs pour son action future en matière de

politique climatique afin d'atteindre, et au mieux de dépasser les objectifs visés dans le plan national intégré énergie-climat du Luxembourg pour la période 2021-2030 (PNEC).

En contrepartie, l'État soutient les communes financièrement et techniquement dans le processus de mise en œuvre.

Ainsi pour que la stratégie climatique locale soit un succès, il est indispensable de planifier et de réaliser des actions concrètes. Celles-ci doivent se baser sur le catalogue de mesures de l'EEA (European Energy Award), qui comprend au total 64 critères couvrant six champs thématiques différents.

Les mesures et dispositions mises en oeuvre par les communes sont alors examinées et évaluées lors d'un audit. Quatre niveaux de certification, liés à des subventions respectives, sont aujourd'hui possibles : 40 %, 50 %, 65 % et 75 %

Des certifications thématiques, telles l'économie circulaire, l'adaptation au changement climatique et la qualité de l'air permettent aux communes de se spécialiser et d'obtenir des subventions supplémentaires.

www.pacteclimat.lu

L'Alliance pour le Climat ou « Klimabündnis »

Consciente de l'impact des modes de vie occidentaux sur les peuples et les territoires les plus vulnérables de la planète, l'Alliance pour le Climat combine depuis plus de 30 ans

actions locales et responsabilité globale. C'est la seule à s'être défini des objectifs chiffrés : chaque commune ou ville membre s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de façon continue, afin d'arriver à une réduction d'au moins 95% jusqu'en 2050 (par rapport à 1990) conformément aux exigences du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Le réseau, qui compte près de 2.000 communes membres dans 27 pays européens, dont une quarantaine au Luxembourg, coopère avec les peuples indigènes, mène des campagnes de sensibilisation et fournit des instruments pour l'action en faveur du climat.

Au Luxembourg, c'est en 1995 que plusieurs communes se joignent aux deux ONG «ASTM – Action Solidarité Tiers Monde» et «Mouvement Ecologique» dans le but de fonder ensemble le « Klima-Bündnis Lëtzebuerg/Alliance pour le climat Luxembourg » qui bénéficie du soutien des ministères compétents en matière de Coopération au développement et de Développement durable.

www.klimabuendnis.lu

Le Pacte Nature

Le pacte nature est un instrument clé pour faire progresser activement la protection de la nature et la biodiversité au niveau communal, tout



en offrant la possibilité de solliciter une aide étatique. C'est un engagement mutuel entre l'Etat luxembourgeois et les municipalités.

Un catalogue de mesures est à la base de ce projet: il faut établir et mettre en oeuvre une stratégie globale pour le territoire communal: pour le milieu urbain, les paysages ouverts, les forêts et les milieux aquatiques. En même temps il est impératif d'assurer une bonne communication et coopération.

A l'instar du Pacte Climat 2.0, le Pacte Nature prévoit également un système de certifications aux communes adhérentes, avec quatre niveaux de performance : « certification de base » (40 %), « bronze » (50 %), « argent » (60 %) et « or » (70 %).

Afin de déterminer si une commune a droit à la certification « Pacte Nature » et de calculer le montant de la subvention, le niveau de performance de la commune par rapport aux mesures mises en oeuvre est évalué selon le catalogue de mesures.

www.pactenature.lu ..

RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR LES MEMBRES DU GILD PENDANT LA 44E SESSION PLÉNIÈRE

Harald BERGMANN, Pays-Bas (L, GILD) : Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale en Estonie
Anne COLGAN, Irlande (L, GILD) : La Charte urbaine européenne III : la vie urbaine à l'ère des transformations
Carla DEJONGHE, Belgique (R, GILD) : Rapport sur l'observation des élections du Conseil des Anciens de la Ville de Erevan, Arménie
Stewart DICKSON, Royaume-Uni (R, GILD) : Rapport sur l'observation des élections locales en Albanie (14 mai 2023)
Mélanie LEPOULTIER, France (L, GILD) : Les médias locaux et régionaux : garants de la démocratie, gardiens de la cohésion communautaire
Matthias GYSIN, Suisse (L, GILD) : Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale en République slovaque

[Tous les rapports](#) de la session sont disponibles ici.

NOUS CONTACTER : Tél: +33 3 8841 2682 email: maria.bigday[at]coe.int

Page web: <https://www.congress-political-groups.eu/fr/5-gild/>

